

Département de Lozère

Mairie d'ESCLANÈDES

48230

☎ : 04 66 48 25 24

Envoyé en préfecture le 01/10/2021

Reçu en préfecture le 01/10/2021

Affiché le 01/10/2021

ID : 048-214800567-20210921-DE2021\_29-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 21/09/2021

date de convocation : 14/09/2021

n° de délibération : DE2021 - 29

nombre de conseillers en exercice : 11

présents : 9

suffrages exprimés : 10 (pour-10, contre-0)

abstention : 0

objet de la délibération :

**Budget Primitif Principal :  
décisions modificatives n°2**

Le vingt-et-un septembre deux mille vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent (excusé, ayant donné pouvoir...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric	X		
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIOL Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		X
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine		excusée, pouvoir à BLANC Alain	
PALMIER Jérôme	X		
VALARIER Valérie		excusée	
VIDAL Fabrice	X		
VIEILLDENT Luc	X		

Madame le Maire précise qu'il y a lieu de prévoir quelques décisions modificatives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

ADOpte les décisions modificatives suivantes :

section	R/D	n°	programme	art/chapitre	libellé article	montant
Fonc.	D			739223/14	Fonds péréquation ress.com. et int.	219.00
Fonc.	D			615231/011	Voirie	- 219.00
TOTAL						0.00

Pour copie conforme,  
Le Maire

